

Tubize, le 06/09/2011

Objet : Niveau du canal anormalement haut ce dimanche 4 septembre 2011, et débordement de celui-ci, sur la rive gauche, à 100 m de la barrière délimitant Tubize de Lembeek.

A l'attention de **Monsieur Benoit Lutgen**
Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité,
de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine
Chaussée de Louvain n° 2
5000 Namur

Monsieur le Ministre,

Je vous remercie pour votre courrier du 14/06/2011. (en annexe)
Pour rappel, votre courrier faisait suite à mon courrier du 08/06/2011, dont l'objet était « les inondations des 13 et 14 novembre 2010, effets catastrophiques des débordements du canal et de la Senne entre Clabecq/Tubize et Molenbeek. »

Je me permets de rappeler un paragraphe de ce courrier :

Clabecq (après les bassins du Vraimont):

Acte 1 : Suite aux rejets torrentiels de la Samme, du Hain, et du débordement de la Sennette dans le canal, celui-ci déborde violemment, d'un côté vers l'arrière du zoning Fabelta et vers le centre de Tubize, de l'autre vers des dizaines d'habitations de la rue des Déportés.

Proposition de prévention :

- Rehausser à cet endroit les berges des deux côtés du canal. (comme à Lot)

Je vous informe que le niveau du canal était anormalement haut ce dimanche 4 septembre 2011, voir à ce sujet le montage photo, pris vers 12h30 ce dimanche 4 septembre 2011 et que je joins à ce courrier.

Le canal a même débordé, en rive gauche (côté Fabelta) à un endroit situé à + ou - 100 m de la barrière délimitant Tubize de Lembeek. (voir photos 5 - 6)

Vous conviendrez que la situation du canal ce dimanche 4 septembre 2011, n'est pas de nature à rassurer la population riveraine déjà lourdement touchée par les dernières inondations.

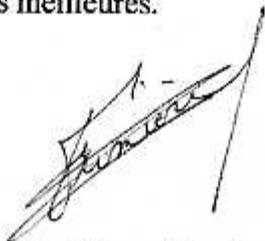
Il est également inquiétant de constater, qu'une nouvelle fois cette situation de débordement se passe un W.E., comme le W.E. de funeste mémoire des 13 et 14 novembre 2010 !!!!!!!!

Pourriez-vous me communiquer les raisons du niveau d'eau trop élevé des biefs Ronquières/Ittre et Ittre/Lembeek ce dimanche 4 septembre 2011 ?

Je me permets également de rappeler l'état lamentable et **dangereux** du chemin de halage en rive gauche (côté Fabelta) du canal entre le pont de Clabecq et la barrière délimitant Tubize de Lembeek.

Continuant mes investigations, je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

En espérant une réponse de votre part, je vous prie d'agréer Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations les meilleures.



Jean-Pierre Fumière
jpfumiere@msn.com
Tel : 02/355.41.96

Copies adressées à Mr. Rudy Demotte, Ministre-Président, Mme Hilde Crevits, Ministre, Mme Brigitte Grouwels, Ministre, Mr. Philippe Henry, Ministre, Mr. Paul Furlan, Ministre, Mme Marie-José Laloy, Gouverneur de la Province du Brabant Wallon, Mr. Lodewijk De Witte, Gouverneur Vlaams-Brabant, Mr. Raymond Langendries, Bourgmestre de Tubize, Mr. Alain Trussart, Député Provincial, Mr. Paul Dewil, Directeur SPW / DGO2, Mr. Jean Lecomte, SPW / DGO3, Contrat de rivière Senne, Coordination Senne, SOS-inondations-Tubize » et aux citoyens.



Gouvernement wallon

Le Ministre wallon
Benoît LUTGEN

*Travaux publics,
Agriculture, Ruralité,
Nature, Forêt
et Patrimoine*

Namur,

14 JUIN 2011

Monsieur Jean-Pierre FUMIERE
Rue du Midi, 19

1480 Tubize



Nos Réf. : TRAV/216805 (à rappeler)
Personne de contact : Thibaut MOUZELARD (081/710.316)
E-mail : thibaut.mouzelard@gov.wallonie.be

Concerne : Votre courrier concernant les Voies hydrauliques en Wallonie

Cher Monsieur FUMIERE,

J'ai bien reçu votre courrier avec vos remarques pertinentes concernant les Voies hydrauliques en Wallonie. Celui-ci a retenu toute mon attention.

Je tenais simplement à vous remercier de votre intervention. Il est agréable de voir que des citoyens s'intéressent à cette matière pleine d'avenir qu'est la voie d'eau.

Votre document va être transmis, pour analyse et suivi, à la Direction générale de la Mobilité et des Voies hydrauliques du Service Public de Wallonie.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, cher Monsieur FUMIERE, à l'assurance de mes sentiments très distingués.

Benoît LUTGEN

